

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE de ROYAN

Réunion du 29 Aout 1961

OBJET :

PARTICIPATION DES COMMUNES
à l'entretien des
Monuments historiques

Le vingt neuf Aout mil neuf cent soixante et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Royan s'est réuni en assemblée ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. MEYER, Maire, d'après convocations faites le 22 Aout 1961.

61087

Etaient présents - M. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE MOUCHOT, GUILLAUD, MONGRAND, LAMOUCHÉ, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, FONTANILLE, BERLAND, REIX, NARTEAU, GALLAND; Dr GACHET, M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 15 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHEBER ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président ouvre la séance .

Par lettre en date du 30 Mai 1961, M. le Préfet de la Charente-Maritime a attiré l'attention des Maires sur la faiblesse du taux actuel des participations versées par les communes pour l'entretien annuel de leurs établissements classés.

Il demande de porter le montant à 100 NF à compter de 1962 .

Dans sa réunion du 26 Juillet la Commission des Finances a donné un avis favorable à cette proposition.

Le Conseil Municipal

Vu la circulaire de M. le Préfet en date du 30 Juin 1961

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances

Décide,

de prévoir au Budget primitif de 1962 un crédit de cent nouveaux francs

./...

pour participation de la Ville pour l'entretien des édifices classés.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et ans que dessus
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVE

Rochefort s/Mer le 18 Sept. 1961

Le Sous Préfet : Illisible.

M. MATRAS

POUR COPIE CONFORME

Royan, le 19 Septembre 1961

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,